

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2017

Présents : Françoise BERNARD, Christine BOURGEON, Claire CHAPUIS, Jean CHAPUIS, Marianne COULAS, Fabienne DAUVERGNE, Isabelle DEPUYDT, Alain GUILLET, Robert LEBOEUF, Michael LITTFASS,

Excusée : Isabelle PAGEAULT

Secrétaire de séance : Fabienne DAUVERGNE

La séance est ouverte à 20H30. Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 7 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire demande à ce qu'un point "délégués au SIVOS" soit rajouté à l'ordre du jour. Le Conseil accepte la proposition à l'unanimité.

1) SIVOS

Par délibération en date du 4 avril 2014, le conseil municipal avait nommé deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour représenter la commune au sein du SIVOS Boyer Jugy Mancey Vers. Afin de pouvoir participer aux prises de décisions qui concernent le devenir du SIVOS et la répartition des classes au sein de ce SIVOS, Madame le Maire souhaite devenir déléguée titulaire, en remplacement de Claire CHAPUIS qui laisse sa place de titulaire. Le conseil valide à l'unanimité la modification des délégués du SIVOS à compter du 1er janvier 2017 :

DELEGUES TITULAIRES

Christine BOURGEON
Marianne COULAS

DELEGUES SUPPLEANTS

Claire CHAPUIS
Isabelle PAGEAULT

2) BIENS SANS MAITRE

Un nouvel arrêté du Préfet autorise la commune à intégrer par délibération la parcelle cadastrée ZE 97 présumée sans maître. Suite à cette délibération la commune procédera à la publication auprès du Service de la Publicité Foncière afin que cette parcelle soit incorporée au patrimoine de la commune. Cette publication a un coût de 15 € pour la commune. Le conseil valide à l'unanimité l'intégration de la parcelle ZE 97.

3) CENTRE DE GESTION

Le contrat actuel relatif au risque statutaire (garantie des frais restant à la charge de la commune en cas d'absence pour maladie du personnel) arrive à son terme au 31 décembre 2017. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de confier au Centre de Gestion la négociation du Contrat Groupe.

4) SYDESL

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'adhérer au groupement d'achat pour l'électricité proposé par le SYDESL.

5) RECENSEMENT

Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017. Lors du dernier conseil municipal, deux candidats avaient été retenus. L'un des candidats s'étant désisté, il est procédé à la nomination de Josette CHAPUIS en remplacement de Florian DURAND.

Une dotation forfaitaire de 816 € sera versée par l'état répartie à part égale entre les deux agents recenseurs (408 € par agent).

Questions diverses

- RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS

Un premier contact a été pris avec la personne de l'Agence Technique Départementale (ATD) en charge du dossier. Une pré étude servira à demander les subventions auprès de l'Etat (DETR) pour le 24 février.

- ECOLE PRIMAIRE DE BOYER

L'enseignante de la classe des CE2/CM1 souhaite organiser une action éco citoyenne avec ses élèves. Une participation de la commune sera demandée, ces actions visant à financer le voyage de fin d'année en Auvergne.

- BUNGALOW

La commune envisage l'installation d'un bungalow pour permettre aux jeunes du village de se rencontrer dans un endroit qui leur sera dédié. Après étude des plans reçus, il s'avère qu'un seul pourrait être juste (largeur 2.43m). Le conseil municipal étudiera la possibilité d'en installer deux (réglementation, coût financier...).

- SALLE DES FETES

Madame le Maire propose l'ouverture de la salle des fêtes le mercredi après-midi entre 14h et 18h pour permettre à tous les habitants qui le souhaitent de s'y rencontrer librement. L'accès à la cuisine ne sera pas autorisé.

Un groupe de travail se réunira prochainement pour travailler sur un règlement de mise à disposition de la salle au profit des associations du village.

- ASSOCIATIONS

Une réunion sera proposée aux présidents d'associations afin d'établir un calendrier des manifestations pour l'année en cours.

- ROULOTTES EN CHANTIER

Le chapiteau dont l'association "ROULOTTES EN CHANTIER" a fait l'acquisition sera installé sur la commune à des dates qu'il conviendra de préciser.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

La date du prochain conseil municipal est fixée au lundi 6 mars 2017 à 20 h 30.

Le Maire, Christine BOURGEON